

Image not found or type unknown



Don d'argent a un enfant majeur

Par **ALAIN**, le **12/01/2010** à **21:13**

Bonjour,
ma maman a 74 ans et me fait un cheque de 7000 euros
pour compenser la donation d'une voitutre à ma soeur
a savoir que je suis majeur
est ce legal
doit elle rendre des comptes et a qui
merci d'avance pour votre reponse